

ASSEMBLÉE NATIONALE

AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS PAR L'ENGAGEMENT TERRITORIAL DES
PROFESSIONNELS - (N° 1336)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 293

présenté par

M. Fabrice Brun, Mme Anthoine, M. Bony, M. Bourgeaux, M. Cinieri, M. Descoeur, M. Dubois,
M. Meyer Habib, M. Kamardine, Mme Petex-Levet, M. Portier, M. Seitlinger, M. Taite,
Mme Valentin et M. Viry

ARTICLE 5

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.